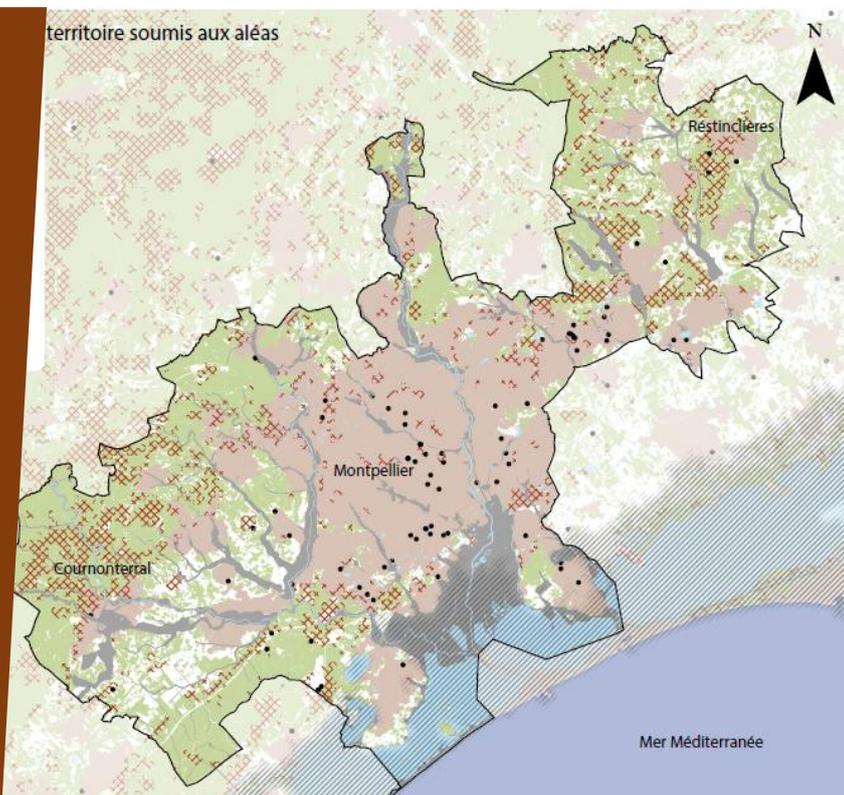




CONTRIBUTION de la Commission Territoire



Rééquilibrer le territoire

Rapport d'étape pour une contribution
2022

Objectifs, actions

↓
Page 2

↓
Page 4



1. Objectifs de la Commission Territoire

L'objectif poursuivi est d'envisager une **vision plus intégrée et plus équilibrée** des relations entre les Communes de la Métropole, en prenant en compte les dimensions économique (agriculture – commerce – industrie), résidentielle, culturelle, sportive... Il s'agit de reprendre et de développer les problématiques exprimées dans 5 des 10 projets d'auto-saisine produits dans la première phase des travaux du Conseil de Développement¹ :

- **La solidarité en zones d'activités** (Comment créer un système d'entraide et de cohésion entre les entreprises ?)
- **La création de lieux d'hybridation dans les communes** de la Métropole (Comment la création de lieux d'hybridation citoyenne permettra-t-elle de favoriser la cohésion sociale dans la Métropole ?)
- À la découverte de nos « **communs** » pour faire face à la dégradation des ressources, aux défis climatiques et écologiques avec l'implication des citoyens.
- **Pour un territoire numériquement responsable** (Comment co-construire à notre échelle et essayer un nouveau rapport au numérique, protecteur et respectueux de notre environnement partagé ?)
- **Activités, mobilités, mixité : pour un territoire rééquilibré** (Comment réduire les inégalités entre la ville centre et les villes périurbaines ?)

La Commission devra produire des **avis** sur les documents de **planification** pour lesquels le CODEV sera saisi : **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Climat), **PDM** (Plan des mobilités), **Projet de Territoire**, etc.



¹ Voir CODEV, *Préambule du Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole*, Collection Lumières citoyennes n°1, 19 pages.



→ Le Projet de territoire

La Commission doit nourrir la préparation de l'avis que le CODEV devra obligatoirement produire sur le Projet de territoire après la réalisation du diagnostic de territoire (second semestre 2023).

Le projet de territoire devrait être lancé aux **Assises du territoire en décembre 2022** ; lancement qui sera suivi du diagnostic de territoire d'une durée de 4 à 6 mois et d'une phase de concertation d'une durée équivalente.

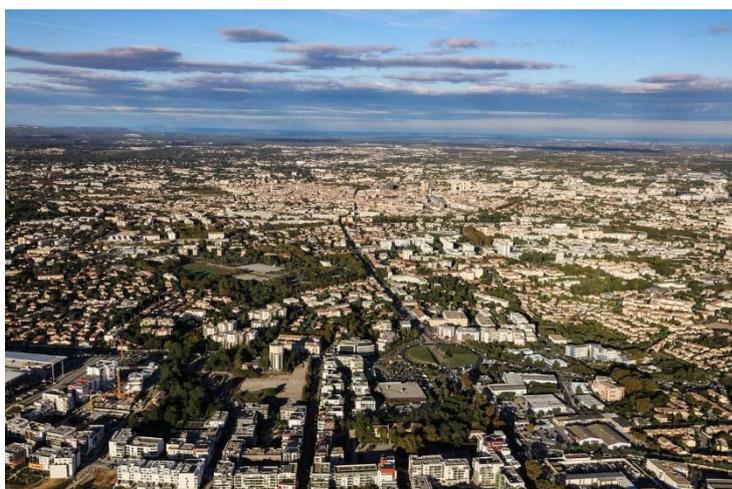
Soit une temporalité 2023/2024 :

- 1er semestre 2023 : diagnostic
- 2ème semestre 2023 : concertation

→ Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'ancien PLUi contient une vision du territoire à reconsidérer, le positionnement des Communes de la Métropole étant présenté sous forme d'archipels, alors que ces dernières doivent compter autant que la ville centre.

Il conviendrait alors de créer des **liens** entre les communes pour rééquilibrer l'offre sur le territoire, dans une vision **réticulaire** (en réseau) et non plus radiale (en pétales) pour limiter la division entre ville centre et communes périphériques.





2. Actions

→ Saisir le pouls du territoire

La commission souhaite rencontrer quelques Maires de quelques Communes de la Métropole, dont les caractéristiques sont suffisamment contrastées pour illustrer la diversité des situations existantes.

L'objectif de ce travail exploratoire est de saisir « **le pouls du territoire** ».



Quelle **vision** ont les maires de leur territoire ? Disposent-ils d'un projet de territoire ? Comment adaptent-ils leur territoire aux nouvelles mobilités ? etc.

→ Elaborer un guide d'entretien

La commission a élaboré un guide d'entretien destiné aux maires et Directeurs Généraux des Services dont l'objectif de recueillir **les visions à long terme (2050)** portées par les Conseils municipaux de communes de la Métropole.

À titre exploratoire, Il est prévu de rencontrer, en priorité, les maires et/ou Directeurs Généraux des Services des communes de **Saint-Jean de Védas, Cournonterral, Villeneuve-les-Maguelone, Montaud, Prades-le-Lez.**

Différentes thématiques organisent l'entretien et les échanges :

Votre territoire dans la métropole : gouvernance, rôle des habitants

- Comment définiriez-vous votre territoire en un mot ?
- Quel territoire demain pour nos enfants ? Quelle vision du territoire avez-vous pour demain ?
- Quels sont les enjeux stratégiques, les forces et les faiblesses de votre Commune sur le territoire de la Métropole ? Que souhaitez-vous valoriser au sein de la Métropole ?
- Qu'attendez-vous de la Métropole ? Qu'apportez-vous à la Métropole ?
- Comment envisagez-vous demain la gouvernance de la Métropole ?
- Quelle est votre place dans l'intercommunalité aujourd'hui ?
- Quelles sont vos relations avec la Métropole ?
- Quelle est la place de la démocratie participative sur votre territoire ?
- Par quelles actions concrètes votre Commune œuvre pour favoriser la mobilisation citoyenne et le civisme ?



Économie / Agriculture / Habitat / Culture

- Pensez-vous que les zones d'activités doivent évoluer ? Vers quels axes ?
- Quelle place pour l'économie sociale et solidaire sur notre territoire ?
- Quels espaces réservez-vous sur votre commune pour le développement économique ? Pour l'agriculture ?

Organisation du territoire

- Quel est le projet de développement de votre territoire ?
- Comment abordez-vous la discussion à venir sur le PLUI ?
- Comment doivent s'articuler selon vous les zones d'activités économiques / résidentielles / agricoles / culturelles / sportives / commerciales / de services ?
- Comment pourrait-on valoriser le patrimoine historique et naturel de votre commune ?
- Comment entretenez-vous votre territoire ?

L'équilibre du territoire

- D'après vous, comment valoriser l'équilibre du territoire sous un angle intercommunal ?
- Quelle relation avez-vous / imaginez-vous avec vos communes voisines (dans et hors Métropole) ?
- Comment avez-vous intégré l'augmentation de la population dans l'offre de services publics de votre commune ?

Environnement

- Quels sont les dangers auxquels votre Commune est exposée en raison du changement climatique ? Comment envisagez-vous d'y faire face (réduction du danger ? adaptation ?)
- Seriez-vous d'accord pour mettre en place un système de permis de végétalisation ?

Mobilités

- Comment favoriser les mobilités douces sur votre Commune ? Sur le territoire de la Métropole ?
- Seriez-vous disposé à aider les covoitureurs ? Sous quelle forme ?
- Pensez-vous préférable d'adapter le plan des mobilités à celui des constructions ou le contraire ? Pourquoi ?
- Qu'imaginez-vous en complément du réseau de transport actuel ?

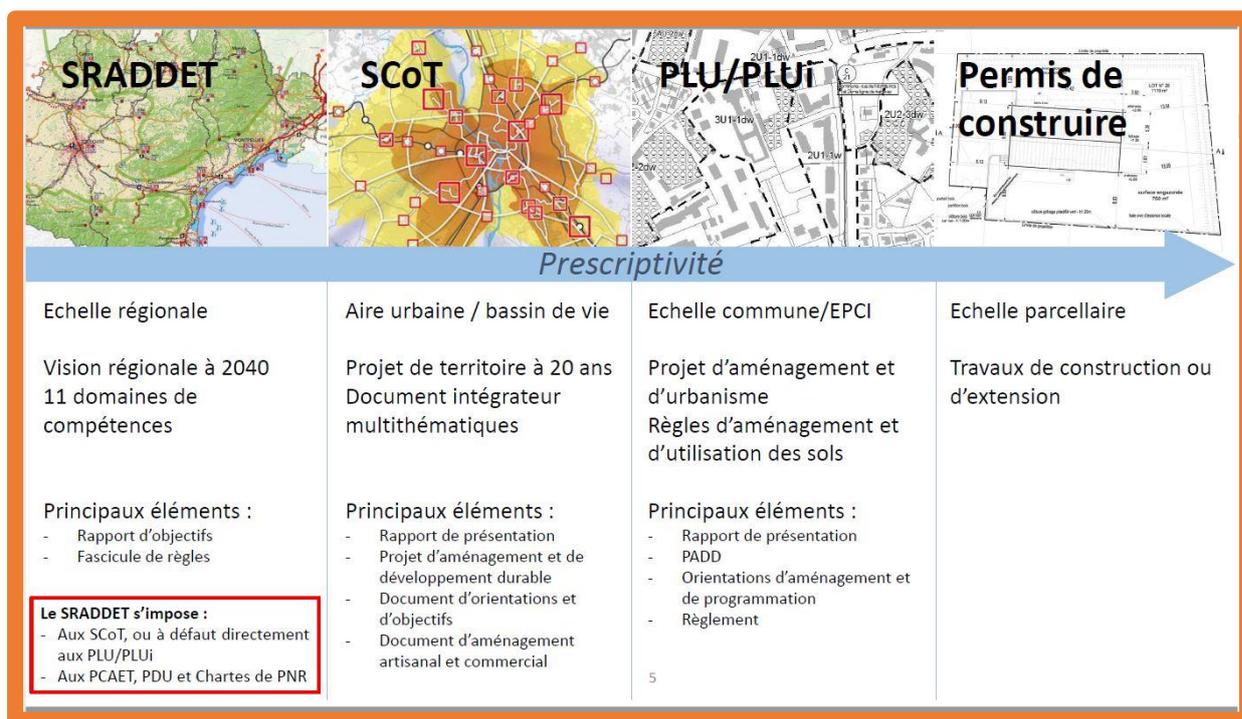


Les tiers-lieux / l'innovation

- Existe-t-il un espace de tiers-lieux, de coworking sur votre territoire ?
- Quelle place est donnée aux lieux de travail et d'échange dans la Métropole ?
- Pensez-vous qu'un tiers-lieu commun à 2 ou 3 communes servirait aux habitants ?
- Avez-vous un site / une friche qui pourrait servir d'équipement communautaire ?
- Quelle place pour l'innovation sur votre territoire ?

Le rôle de l' élu

- De quelles formations les élus auraient-ils besoin ?
- Que pensez-vous du statut actuel de l' élu et comment doit-il évoluer ?
- Comment inscrire le temps long dans le délai d'un mandat : le PCAET à l'horizon 2050 ?
- Si vous deviez être exemplaire, sur quoi le seriez-vous ?





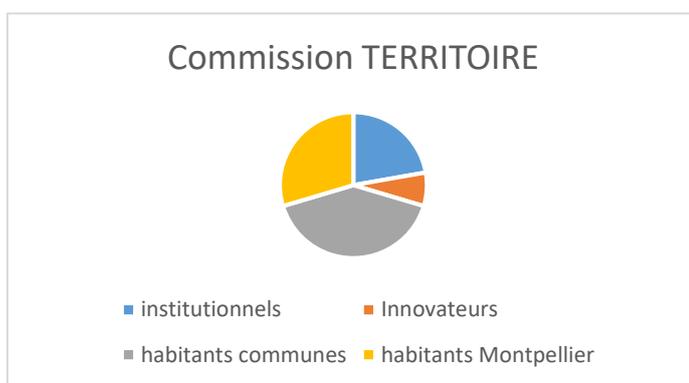
NOUS COMMISSION TERRITOIRE DU CODEV

→ Le sens de notre engagement : se connaître pour agir

La Commission Territoire s'est constituée en février 2022, en continuité de 5 premières auto-saisines déterminantes pour le territoire et inscrites dans une forte acception prospective.

→ Composition de la commission

Elle est composée de 27 membres dont 3 rapporteurs.



→ Un défi : 3 mois pour s'enrichir et élaborer !



Entre mars et juillet 2022, la Commission s'est réunie à 4 reprises et a accueilli 5 auditions.

- 🌀 **Réunions** des 11 mai, 27 juin et 11 juillet 22.
- 🌀 **09 mars 22** : Présentation du **projet MED VALLEE** par Josick Paoli, Directrice de Mission et Christel Célié, Directrice de mission déléguée.
- 🌀 **2 juin 22** : Tuto Les cartes du territoire
- 🌀 **27 juin 22** : Invitation aux **Assises MED VALLEE**.
- 🌀 **6 juillet 22** : Audition STRADDET, par Thierry Rebuffat, Coordonnateur du Pôle Cohésion des territoires, Politique de la ville et Mobilités à la Région Occitanie et par Pierre Pageot, Chargé de mission Action foncière.
- 🌀 **11 juillet 22** : Audition Contractualisation et partenariats du territoire, par Nathalie Prouhèze, Directrice de la Mission Contractualisation et Partenariats à la Métropole.